

Bilan environnemental de la Ville de Saint-Hyacinthe

Audience du 29 avril 2009

Suggestions

Voici quelques suggestions en regard du Bilan environnemental de la Ville de Saint-Hyacinthe, rédigé par Nature-Action Québec. J'ai privilégié sciemment certains aspects du bilan, portant mon attention sur les éléments qui manquaient, plutôt que de donner une opinion sur l'ensemble des chapitres.

Rivière Yamaska

On parle d'arrimer l'amélioration de la rivière aux stratégies d'autres acteurs, telles la revitalisation du centre-ville et le tourisme (recommandation 5). C'est toutefois surprenant qu'on ne tienne pas compte de la Promenade Gérard-Côté qui est peu aménagée et qui mériterait sérieusement d'être «revampée». Pourquoi ne pas prévoir des installations pour susciter certaines activités telles que la pêche?

L'érosion des berges est manifeste à plusieurs endroits, notamment au parc de la Métairie. Certains aménagements pourraient aussi améliorer les habitats pour la faune ailée qui vit aux abords de la Yamaska.

Matières résiduelles

La gestion des matières résiduelles place Saint-Hyacinthe dans le top 10 au Québec, ce qui ne signifie pas qu'on ne pourrait pas faire plus.

Par exemple, ne pourrait-on pas mettre en place des dépôts de récupération de piles jetables accessibles à l'année dans la région? Beaucoup de piles prennent le chemin du dépotoir, faute de lieux pour y être déposés.

Pourquoi ne pas rendre obligatoire la collecte sélective aux commerces du territoire?

Pourquoi ne pas récupérer le carton durant les mois d'hiver alors que l'écocentre est fermé? Les grosses boîtes de cartons entrent difficilement dans le bac de récupération domestique.

Pourquoi ne pas installer des poubelles destinées à recevoir les matières recyclables dans tous les lieux publics de la ville : parcs, rue Des Cascades, Promenade Gérard-Côté, édifices publics, etc.

Pourquoi ne pas élargir les heures d'ouverture de l'écocentre? Les années où le printemps est hâtif, comme cette année, les citoyens placent leur gros rebuts en bordure de la rue et sur des terrains publics. Dans certaines municipalités, les écocentres sont ouverts à l'année. De plus, les usagers de l'écocentre doivent souvent attendre plus d'une heure avant d'entrer sur le site, ce qui oblige de faire fonctionner les moteurs au ralenti. La Régie planche sur la relocalisation du site, afin de pouvoir y accueillir plus de

véhicules. La solution la plus simple serait simplement d'ouvrir le site en semaine. En ouvrant le site un jour supplémentaire, on réglerait probablement cette problématique.

La collecte des branches au site des Travaux publics, rue Lemire, ne se fait que sur semaine. Or, la plupart des gens ne peuvent le faire que durant les fins de semaine.

Financement

Depuis quelques années, le gouvernement du Québec verse aux municipalités une ristourne pour chaque tonne de matières détournées des sites d'enfouissement. La Régie renvoie cette ristourne aux municipalités de la Régie intermunicipale de gestion des déchets qui, elles, l'injectent dans leur fonds de roulement. Ne pourrait-on pas soutenir des initiatives environnementales avec cet argent, du moins en partie? Pour le citoyen, ce serait un réel encouragement à récupérer. Ce serait aussi une bougie d'allumage pour les groupes de citoyens désireux d'améliorer leur milieu de vie (ex. : boisé des Douze.)

Espaces verts

Il est étonnant qu'on ne mentionne nulle part le Jardin Daniel A. Séguin parmi les espaces verts. Même si c'est un projet de l'ITA, le jardin mérite de se retrouver dans le bilan environnemental de la Ville. En plus d'être un attrait touristique, le jardin recèle une valeur éducative importante. La Ville pourrait envisager de l'intégrer à même ses espaces verts ou, du moins, de faire en sorte qu'il devienne un véritable phare pour les Maskoutains aimant la nature.

Petites mesures à hauteur d'hommes et de femmes

Le bilan environnemental se veut un rapport très «institutionnel». Ce n'est pas étonnant : les entrevues se sont limitées en grande partie aux fonctionnaires de la Ville, à la MRC des Maskoutains, au CLD, la Régie des déchets... Bref, le citoyen y est beaucoup absent.

N'aurait-on pu recenser les petites mesures faciles à implanter et qui sont déjà mises en place dans d'autres municipalités du Québec?

Voici quelques exemples : des mesures encourageant les couches de coton pour réduire les couches jetables, des vélos publics (Les p'tits vélos jaunes existent, mais le service mériterait une refonte), des stationnements pour vélos au centre-ville, une politique de l'arbre, le jardinage urbain, l'amélioration énergétique des édifices existants, etc.

Certaines villes ont mis sur pied des patrouilles vertes qui éduquent les citoyens face aux pratiques plus vertes : collectes sélectives, arrosage, compostage, etc. Ces patrouilles sont souvent des projets d'été qui permettent l'embauche de jeunes étudiants. C'est une belle façon de sensibiliser les citoyens -plus agréable que les contraventions dans certains cas!- mais aussi de préparer les citoyens de demain au bien-être de leur ville.

Roger Lafrance.
Citoyen du quartier Saint-Joseph
450 771-0819